

REPUBLIQUE DE GUINEE

DECRET

TRAVAIL - JUSTICE - SOLIDARITE

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL DU
GOUVERNEMENT -

D/99/ 111 /PRG/SGG

**PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DE L'OFFICE NATIONAL DE FORMATION
ET DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNELS (ONFPP)**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Loi Fondamentale ;

VU la Loi L/93/021/CTRN du 06 Mai 1993, portant Cadre Institutionnel des Etablissements
Publics Administratifs ;

VU le Décret D/93/100/PRG/SGG du 6 Mai 1993, portant application de la Loi L/93/021/CTRN
Du 6 Mai 1993 ;

VU le Décret D/96/095/PRG/SGG du 06 Mai 1993, portant attributions, organisation et
Fonctionnement de l'Office National de Formation et de Perfectionnement Professionnels

VU le Décret D/99/04/PRG/SGG du 08 Mars 1999, portant nomination du Premier Ministre

VU le Décret D/99/07/PRG/SGG du 12 Mars 1999, nommant les membres du
Gouvernement ;

- D C R E T E -

Article 1^{er} - Sont nommés membres du Conseil d'Administration de l'Office
National de Formation et de Perfectionnement Professionnels pour une durée de
trois (3) ans les personnes dont les noms suivent :

Au Titre des Représentants du Gouvernement –

- 1 – Monsieur Moussa KONE, Directeur du Centre de Perfectionnement
Administratif (CPA), Ministère de l'Emploi et de la Fonction Publique.
- 2 – Monsieur Ben Yalla SYLLA, Directeur Général de l'Office de
Promotion des Investissements Privés, Ministère du Commerce,
de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises.
- 3 – Monsieur Fodé Kerfalla CAMARA, Administrateur Civil en service
à la Direction Nationale du Budget, Ministère de l'Economie et des
Finances –

- 4 – Monsieur Moussa KABA, Gestionnaire du Personnel, Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage.
- 5 – Monsieur Soriba YOULA, Directeur National du Développement Pédagogique et des Programmes d'Enseignements (DN/DPPE) – MET/FP (Représentant du METFP).

Au Titre des Représentants des Travailleurs –

- 1 – Monsieur Sékou KOUYATE, Membre du Bureau Confédéral de la Confédération des Travailleurs de Guinée (CNTG).
- 2 – Monsieur Abdoulaye BARRY, Membre du Bureau Exécutif de l'Organisation Nationale des Syndicats Libres de Guinée (ONSLG).
- 3 – Monsieur Maurice DOPAVOGUI, Secrétaire Exécutif chargé de la Formation, de l'Education et de la Recherche de l'Union Syndicale Des Travailleurs de Guinée (U.S.T.G.).

Au Titre des Représentants des Employeurs –

- 1 – Monsieur Morlaye DIALLO, Directeur Général SOGUICO
- 2 – Monsieur Raphaël Yomba TOURE, Directeur Général UGAR
- 3 – Monsieur Mamou MARA « MARIO » Directeur APHYGUI – Inter

Article 2/ - Le présent Décret sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.-

CONAKRY, le 31 DECEMBRE 1999



GENERAL LANSANA CONTE